RCS : BREST
Code greffe : 2901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BREST atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 00490
Numéro SIREN : 820 829 331
Nom ou dénomination : ABER SOLUTIONS

Ce dépôt a été enregistré le 12/12/2023 sous le numéro de dépôt 7159

BLÉCON
ET ASSOCIÉS
SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

ABER SOLUTIONS

EURL au capital de 10 000 €

16, Hameau de Kerverdi

29870 LANDEDA

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

SUR LA TRANSORMATION DE

L'ENTREPRISE UNIPERSONNELLE A RESPONSABILITE LIMITEE

EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

260 rue Augustin Fresnel – GUIPAVAS BP 10053 – 29801 BREST CEDEX 9
Tél : 02 98 02 55 33 - Fax : 02 57 52 01 16 - brest@bakertilly.fr

SAS au capital de 187 500 € - Siret 31249451100040 – APE 6920 Z
TVA intracommunautaire FR 79312494511

BLÉCON ET ASSOCIÉS

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Fait à Brest, le 12 décembre 2023

A l'associé unique,

En notre qualité, d'une part de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du Code de Commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code, par décision de l'associé unique en date du 13/11/2023, nous avons établi le présent rapport afin :

- De vous présenter notre analyse de la situation de votre société.
- De vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés, et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Rapport du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyse la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

La société EURL ABER SOLUTIONS dont le siège est situé 16 Hameau de Kerverdi à LANDEDA (29870), a pour objet selon l'article 2 de ses statuts :

- Activité principale : prestation de services informatiques.
- Activités secondaires : conseil en systèmes et logiciels informatiques, conseil pour les affaires et autres conseils de gestion, achat revente de matériels.
- Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Les derniers comptes annuels arrêtés au 31/12/2022, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité de notre part, font apparaître un résultat net positif de 32 111 €, contre un bénéfice de 32 362 € l'exercice précédent. Ce résultat porte les capitaux propres à 107 815 € pour un capital social de 10 000 €.

La situation intermédiaire arrêtée au 31/08/2023 fait ressortir un résultat positif de 23 932 € portant les capitaux propres à 119 747 €.

Au 31/08/2023 la trésorerie s'élevait à 210 415 € en valeur nette, contre 211 455 € au 31/12/2022.

Depuis la situation intermédiaire arrêtée au 31/08/2023, il n'y a pas d'évènements particuliers à signaler venant impacter la situation de la société.

Mission de commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des évènements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Les actifs, propriétés de la société ABER SOLUTIONS s'élevant à 210 443 € au 31/108/2023 (situation comptable de 8 mois), sont principalement constitués des éléments suivants :

- Des actifs circulants se répartissant comme suit :
  - Autres créances pour 28 €
  - Disponibilités pour 210 415 €

La cession des actifs immobilisés a dégagé une moins-value de 807 €

L'ensemble des dettes de la société s'établissaient quant à elles, à 90 696 € au 31/08/2023 (situation comptable de 8 mois), dont :

- Compte courant de Nicolas CREACH pour 82 199 €
- Dettes fournisseurs pour 3 176 €
- Des dettes fiscales et sociales pour 5 003 €
- Autres dettes pour 318 €

Les capitaux propres atteignaient 119 747 € au 31/08/2023 pour un capital social de 10 000 €.

En conclusion, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Brest, le 12 décembre 2023

SAS BLECON ET ASSOCIES
Représentée par Arnaud MOYON



Commissaire aux Comptes
Commissaire à la transformation